

**Sujet :** [INTERNET] NON aux projets éoliens

**De :** >

**Date :** 29/09/2022 à 20:01

**Pour :** ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Bonjour,

Je suis viticultrice à Bergères Sous Montmirail (51) village de la Champagne qui fait partie intégrante de l'**Appellation Champagne**.

Unique en de nombreux aspects, la Champagne se distingue de tous les autres vignobles du monde de par son histoire, sa situation géographique, son savoir-faire et **SON PAYSAGE**.

Depuis 2015, les **Coteaux**, Maisons et Caves de Champagne sont inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le projet d'installation de parcs éoliens tout autour de notre aire d'appellation Champagne porte atteinte à la « Valeur Universelle Exceptionnelle » reconnue par l'UNESCO.

Les villages porteurs de projets éoliens situés à proximité des coteaux viticoles portent atteinte à l'intégrité et à l'authenticité du paysage.

Qu'en est-il des actions menées dans le cadre de la vaste démarche d'embellissement de nos coteaux et des opérations de biodiversité menées par les communes ??

Je suis écoeurée, désabusée, en colère de savoir que ces porteurs de projets ne pensent qu'à leur intérêt personnel et financier.

Pauvre France !

Cordialement,

Mme T